

**Décision de nomination de suivant de liste
A la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Collège des BIATSS

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-534 du président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des BIATSS à la Commission de la formation et de la vie universitaire ;

Vu la mutation de Madame Linda Delaneau, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 ;

Vu les listes de candidats intitulée « L'université ensemble » ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} septembre 2021, M. Pascal Pinoteau est proclamé élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire, collège des BIATSS, en remplacement de Madame Linda Delaneau et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours,

COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA CFVU, COLLEGE DES BIATSS

| NOM | Prénom | Liste |
|----------|-----------|-----------------------|
| HERVE | Christèle | Autrement 2020 |
| PINOTEAU | Pascal | L'université ensemble |
| CHAUMON | Pascaline | Alternative |
| COURTIN | Brice | Autrement 2020 |